

SELAS SCP MORTON & ASSOCIES, Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès 97110 POINTE-À-PITRE Tél 0590 82 32 45
Doss n° 20242044/ LR/ KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE CRIES du TRIBUNAL JUDICIAIRE de BASSE TERRE Palais de Justice 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE (Guadeloupe) aura lieu une adjudication LE LUNDI 20 AVRIL 2026 à 15h00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

Madame Arlette Norbert NARCISSE, née le 6 juin 1962 à POINTE-NOIRE (97116), de nationalité française, domiciliée 4, Rue Jacques Prévert 33700 MERIGNAC (France)

Monsieur Fulbert Marie NARCISSE, né le 9 avril 1947 à POINTE-NOIRE (97116), de nationalité française, domicilié Section les Plaines 97116 POINTE-NOIRE (France)

Madame Martha Emmanuelle NARCISSE, née le 27 mars 1949 à POINTE-NOIRE (97116), de nationalité française, domiciliée 206 Chemin Raie d'Eau 97116 POINTE-NOIRE (France)

Monsieur Sébastien Raphaël NARCISSE, né le 23 novembre 1994 à TROYES, de nationalité française, domicilié 03 Rue Georges Hersant 37000 TOURS (France)

DESCRIPTION :

Pour les besoins de la vente en deux lots, les biens et droits immobiliers sis sur le territoire de la commune de POINTE-NOIRE (97116) situés sur deux parcelles cadastrées sous les relations suivantes :

LOTS	SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
1	AS	190	Les Plaines	07a 00ca
2	AS	191	Les Plaines	01a 44ca

Il s'agit de deux parcelles non séparées avec deux constructions distinctes, avec un jardin luxuriant et la rivière à l'arrière.

Pour le lot 1, il s'agit d'une parcelle sur laquelle est édifiée une construction ancienne en bois en délabrement, pour une superficie approximative de 36.67m².

Pour le lot 2, il s'agit d'une parcelle sur laquelle est édifiée une maison à usage d'habitation avec un étage, elle est composée au rez-de-chaussée d'une terrasse, un séjour, 3 chambres, un dégagement, un local à usage de buanderie, une cuisine/salle à manger, une salle de bains, et wc, à l'étage on y accède par un escalier en colimaçon depuis l'arrière de la maison, elle est composée d'une terrasse, 2 chambre, un dégagement, une salle d'eau, un wc, le tout pour une superficie de 198.9m².

Le bien est occupé par des indivisaires.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge des Cries du TRIBUNAL JUDICIAIRE Palais de Justice 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE (Guadeloupe), ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIES sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le LUNDI 20 AVRIL 2026 en deux lots sur les mises à prix de :

pour le lot 1 : TRENTE HUIT MILLE SIX CENT EUROS (38 600 €)

pour le lot 2 : SOIXANTE- DIX MILLE HUIT CENT TRENTE EUROS (70 830€)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 27 février 2026

Signé La SELAS SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIES représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON